

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2021

Le Conseil municipal de Bonneuil-sur-Marne, légalement convoqué le dix décembre deux mille vingt-et-un, s'est réuni en séance ordinaire, le seize décembre deux mille vingt-et-un, salle Gérard Philipe, à vingt heures trois minutes, sous la présidence de Denis ÖZTORUN, Maire.

Les points portés à l'ordre du jour ont donné lieu aux délibérations suivantes :

A – Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 18 novembre 2021

31 votants 30 votes pour 1 vote contre

Le Conseil municipal approuve à la majorité le procès-verbal du Conseil municipal du 18 novembre 2021.

1. Décisions du Maire prises par délégation du Conseil municipal du 20 octobre 2021 au 02 décembre 2021- Information

Le Conseil municipal prend acte de cette information.

2. Rapport annuel d'activité 2020 du syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Énergies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) – Information

Le Conseil municipal prend acte de cette information.

3. Avis du Conseil municipal sur les dérogations exceptionnelles au repos dominical accordées par le Maire pour l'année 2022

Adoptée à l'unanimité.

4. Dossier de pré-clôture de la ZAC Aimé Césaire – Information

Le Conseil municipal prend acte de cette information.

5. Rétrocession à la commune des voiries, espaces publics et du Centre d'art de la ZAC Aimé Césaire - Approbation et autorisation de signer

Adoptée à l'unanimité.

6. Convention de reversement de l'opération d'aménagement de la ZAC Aimé Césaire - Approbation et autorisation de signer

Adoptée à l'unanimité.



7. Clôture de la ZAC république – Approbation et autorisation de signer

Adoptée à l'unanimité.

8. Accord de la Commune de Bonneuil-sur-Marne au groupe VALOPHIS pour le dépôt d'un permis de construire

Adoptée à l'unanimité.

 Avenant à la convention de mutualisation du centre de Vaccination entre la ville de Bonneuil-sur-Marne et la ville du Plessis-Trévise - Approbation et autorisation de signer

Adoptée à l'unanimité.

10. Avenant à la convention de mutualisation du centre de Vaccination entre la ville de Bonneuil-sur-Marne et la ville de Valenton - Approbation et autorisation de signer

Adoptée à l'unanimité.

11. Convention de mutualisation du centre de Vaccination entre la ville de Bonneuil-sur-Marne et la ville de Boissy-Saint-Léger - Approbation et autorisation de signer

Adoptée à l'unanimité.

12. Fixation des subventions aux associations au titre de l'exercice 2022 - Approbation

3 non votants, Mme Sandra BESNIER, Messieurs Mohamed ZIRIAT et Boumedine BEMMOUSSAT.

Adoptée à l'unanimité des votants.

13. Covid 19 - Attribution d'une subvention exceptionnelle aux associations sportives pour la perte de nombreux adhérents lors de la saison 2020 - 2021 - Approbation

Adoptée à l'unanimité

14. Projet Éducatif Territorial (P.E.D.T) à Bonneuil-sur-Marne pour une durée de 3 ans - Approbation et autorisation de signer

Adoptée à l'unanimité.



sur-Marne
15. Convention portant sur les engagements de réciprocité des frais de fonctionnement entre la Ville de Bonneuil-sur-Marne et la Ville de Valenton - Approbation et autorisation de signer

Adoptée à l'unanimité.

16. Budget primitif 2022 de la ville de Bonneuil-sur-Marne – Approbation

31 suffrages exprimés 31 votes pour 2 abstentions Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

17. Fixation des taux de la fiscalité directe locale pour 2022 - Approbation

33 votants 31 votes pour 2 votes contre Adoptée à la majorité.

La séance a été levée à 23h12

Denis ÖZTORUN,

Maire de Bonneuil-sur-Marne